



Juin 2004

Éditorial du président

Les brèves

- Ce que le CPQ a fait pour vous
- Ce que le CPQ fera valoir

Tournoi de golf du CPQ – 4 octobre 2004

Santé et sécurité du travail

- Tarification 2005
- Ajustement rétrospectif de la cotisation

Assemblée générale annuelle du CPQ

- Rapport d'activité
- Prix de carrière 2004
- Club des entrepreneurs
- Association de l'année

2075, rue University, bureau 606
Montréal (Québec) H3A 2L1
Tél. : 514-288-5161
1-877-288-5161
Télec. : 514-288-5165
www.epq.qc.ca

L'automne en préparation

À la mi-juin, le CPQ recevait à son Bureau des gouverneurs, le ministre des Finances du Québec, M. Yves Séguin. Ce dernier a expliqué qu'il souhaitait que son prochain budget soit favorable aux entreprises dans le but principal de stimuler les investissements au Québec.

Dans mes notes d'introduction, j'ai rappelé au ministre les attentes du CPQ à cet effet : amorcer rapidement la diminution de la taxe sur le capital, renforcer les mesures d'amortissement accéléré et créer un environnement fiscal avantageux pour les contribuables de la classe moyenne et de la classe supérieure en espérant canaliser une plus grande part des revenus vers l'épargne. Dès l'automne, nous martèlerons à nouveau ces nécessités.

Outres les finances publiques, plusieurs dossiers feront l'objet de consultations gouvernementales : les suites aux forums régionaux, la conciliation travail-famille, l'intégration en emploi des immigrants, la formation de la main-d'œuvre et le plan gouvernemental pour l'emploi.

Nous intégrerons ces préoccupations à notre prochain programme d'action qui sera soumis, en septembre, à l'approbation de nos instances.

D'ici là, bon été à tous!

Le président,

Gilles Taillon

LES BRÈVES



CE QUE LE CPQ A FAIT POUR VOUS

- ❖ Les textes de trois des conférenciers à notre colloque du **18 mai dernier** *Les entreprises au travail pour un Québec prospère – pistes d'action concrètes* sont disponibles sur notre site sous la bannière « Publications » / « Dossiers ». Il s'agit des conférences de MM. Robert Lacroix, Yvon Cyrenne et Joseph Facal.
- ❖ **Le 3 juin**, le CPQ s'est entretenu avec les députés du Parti Québécois à l'Assemblée nationale dans le cadre de ses rencontres avec les caucus, entamées en mai.
- ❖ **Le 10 juin**, s'est déroulée la 35^e assemblée générale annuelle du CPQ. Rappelons que, cette année, le CPQ a offert à ses membres la possibilité de participer, cette même journée, aux activités de la **Conférence de Montréal**. M. Gilles Taillon a présidé l'activité de 8 h 30 intitulée *La valorisation de l'entrepreneuriat : les perspectives d'avenir* réunissant à une même table ses homologues du Paraguay, du Brésil, du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Le président du Conseil du patronat du Sénégal a aussi contribué aux échanges avec les quelque 70 participants.
- ❖ **Le 14 juin**, le Bureau des gouverneurs et le conseil d'administration du CPQ ont reçu M. Yves Séguin, ministre des Finances du Québec, à l'occasion d'un déjeuner. Il a été question de fiscalité, de finances publiques et, bien sûr, du prochain budget. Le ministre s'est montré intéressé au prochain colloque que nous organiserons sur l'investissement privé.

CE QUE LE CPQ FERA VALOIR

- ❖ Son nouveau programme d'action pour l'année 2004-2005.
- ❖ Les résultats de son sondage sur l'intégration en emploi des immigrants.
- ❖ Sa position sur les meilleurs moyens d'attirer des investissements privés au Québec.
- ❖ Ses attentes au forum national *Briller parmi les meilleurs*.

ACTIVITÉ À VENIR

Tournoi de golf

Le 4 octobre 2004 – Ne manquez pas le premier tournoi de golf dans l’histoire du CPQ. *Juste à temps*, avant que l’automne ne colorie la belle vallée du Richelieu, joignez-vous à nous au club sélect de la Vallée pour une journée mémorable. Les détails suivront. Nous avons réservé 128 places. Renseignements : Patricia O’Farrell (514) 288-5161 (poste 228).





Par Robert Borduas

QUELQUES CHIFFRES SUR LA TARIFICATION 2005 DE LA CSST

Le 17 juin dernier, le conseil d'administration de la CSST a adopté, pour fins de prépublication, le *Règlement modifiant le Règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation*.

Effectuons maintenant certaines comparaisons entre les tarifications 2004 et 2005 :

	2004	2005	%
Taux moyen de cotisation	2,15 \$	2,27 \$	5,6
Besoins financiers à couvrir	2 007,5 M\$	2 180,9 M\$	8,6
Masse salariale assurable estimée	93,3 MMS	96 MMS	2,9
Taux moyen selon le risque	1,70 \$	1,82 \$	7,1
Taux fixe uniforme	0,42 \$	0,42 \$	—
Taux fixe annuel prévu par l'article 313 LATMP	65 \$	65 \$	—
Nombre d'unités de classification	272	236	- 13,2

Pour 2005, la CSST a procédé à une révision de la structure de classification pour les secteurs d'activité du bois et meubles, de l'administration provinciale et municipale, du caoutchouc et plastique, de l'industrie chimique, des services d'entretien et de nettoyage et d'une partie du commerce.

Des ajustements mineurs de concordance ont été effectués dans certaines unités alors que certaines précisions étaient apportées aux nouvelles unités proposées pour 2005. Nous invitons donc les associations d'employeurs et les employeurs à demeurer vigilants et à prendre connaissance du projet de règlement lors de la période de prépublication à la *Gazette officielle du Québec*, et à réagir s'il y a lieu.

Variation des taux de 2004 à 2005

	Nombre d'unités	%
Baisse de 10 à 11 %	17	9
Baisse de 5 à 10 %	19	10
Baisse de 0 à 5 %	25	13
Hausse de 0 à 5 %	59	31
Hausse de 5 à 10 %	21	11
Hausse de 10 à 15 %	12	6
Hausse de 15 à 20 %	13	7
Hausse de 20 à 22 %	24	13
Total	190	100

Source : CSST – Direction de l'actuariat et de l'expertise en financement.

On remarque que 61 unités profitent d'une baisse de taux variant de 0 à 11 % alors que 129 unités subissent une hausse variant de 0 à 22 %.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR L'AJUSTEMENT RÉTROSPECTIF DE LA COTISATION

Le 17 juin dernier, le conseil d'administration de la CSST a adopté également, pour fins de prépublication à la *Gazette officielle du Québec*, le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation*.

Les modifications apportées portent notamment sur les regroupements alors que, dorénavant, les sociétés en commandite et les sociétés en nom collectif feront partie d'un groupe aux fins de l'ajustement rétrospectif de la cotisation. L'article 13 du projet de règlement introduit une mesure transitoire pour l'année de cotisation 2005.

De plus, on permettra à une nouvelle entreprise dont les activités débutent en cours d'année d'assujettissement de faire une demande pour un test d'assujettissement basé sur les salaires de la partie de cette année pendant laquelle elle est en opération. Cette demande devra toutefois parvenir à la CSST avant que ladite entreprise démarre ses activités.

Vous êtes donc invités à consulter la *Gazette officielle du Québec* pendant la période estivale pour prendre plus amplement connaissance dudit projet de règlement.

TRENTE-CINQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2003-2004

Le président du CPQ, M. Gilles Taillon, a présenté le rapport des activités de son organisme devant l'assemblée générale annuelle, le 10 juin dernier.

Il a fait état des actions et des engagements du CPQ sur les différentes scènes où il a été appelé à participer activement comme porte-parole du milieu des affaires du Québec.

L'année 2003 a été particulièrement fructueuse par rapport aux grandes orientations défendues par le CPQ. À la suite de la promotion de notre plate-forme, dès septembre 2002, puis à l'occasion de la campagne électorale québécoise, le discours inaugural du nouveau gouvernement a annoncé plusieurs changements correspondant aux attentes du patronat québécois : allègement de la réglementation du travail; rénovation de l'État et de son fonctionnement; réduction du fardeau fiscal, principalement celui des particuliers. Déjà, à la fin de l'année, d'importants projets de loi ou nouvelles réglementations ont été adoptés : amendements à l'article 45; modification de la loi 90 et de l'obligation du 1 % pour les PME; réorganisation du travail en santé (fusion des accréditations et négociations locales sur le normatif); annonce des grands pans de la modernisation de l'État; modification de la trajectoire de l'intervention de l'État dans l'économie.



M. Gilles Taillon,
président du CPQ

Au regard de notre plan d'action, il faut souligner le chemin parcouru depuis la publication de notre première plate-forme, à l'automne 2000. Pour mieux mesurer l'état du progrès accompli, l'anecdote suivante est fort éclairante : lors de la présentation de nos orientations aux éditorialistes des grands médias, en 2000, ces derniers nous signalaient la qualité et l'à-propos de nos revendications, mais ils s'interrogeaient sur notre capacité et la stratégie à utiliser pour rendre ces demandes recevables dans l'opinion publique. Quatre ans plus tard, l'agenda du CPQ occupe le devant de la scène au Québec.

NOS STRATÉGIES D'INTERVENTION

La pierre angulaire de notre mission repose sur notre capacité à faire partager le point de vue patronal par les gouvernements et la population en utilisant principalement deux modes d'action : le démarchage et la présence médiatique. Compte tenu des résultats obtenus, il faut certes affirmer : mission accomplie.

- La notoriété du président du CPQ et du CPQ surpasse largement la concurrence; elle atteint maintenant 35 %, en hausse par rapport à l'an dernier;
- La présence dans les médias électroniques et dans la presse écrite dépasse déjà la performance de 2002, où notre taux de pénétration atteignait plus de 1 300 diffusions;
- La visibilité du CPQ s'est intensifiée dans toutes les régions du Québec;
- La crédibilité du CPQ est bien assise auprès des autorités politiques et gouvernementales, tant à Québec qu'à Ottawa.

Ils ont été rendus possibles grâce à la mise en place d'une solide stratégie de communication, grâce à la préparation de dossiers de qualité, et à la collaboration de l'équipe du CPQ.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le CPQ est une toute petite organisation qui repose sur une permanence de quelque 12 personnes. Compte tenu de la limite de nos moyens financiers, l'élastique est toujours tendu au maximum. Malgré ce contexte, nous avons mis en place, en 2003, l'organisation administrative souhaitée par le conseil d'administration, une organisation qui permet d'accroître davantage la force de frappe du CPQ, notamment par l'entrée en fonction d'une vice-présidente à la recherche.

L'année 2003 a vu se réaliser aussi l'intégration du Centre de formation des représentants patronaux (CFRP) avec un coût de fonctionnement inférieur de 150 000 \$ à la situation *ante* pour un service offert de qualité égale. Cette opération aura permis aussi d'imposer chez nos vis-à-vis syndicaux une incitation à la retenue dans les dépenses budgétaires de la CSST. Rappelons qu'au cours des deux derniers exercices, le budget d'administration de la CSST a connu une croissance zéro.

LA PROSPECTIVE

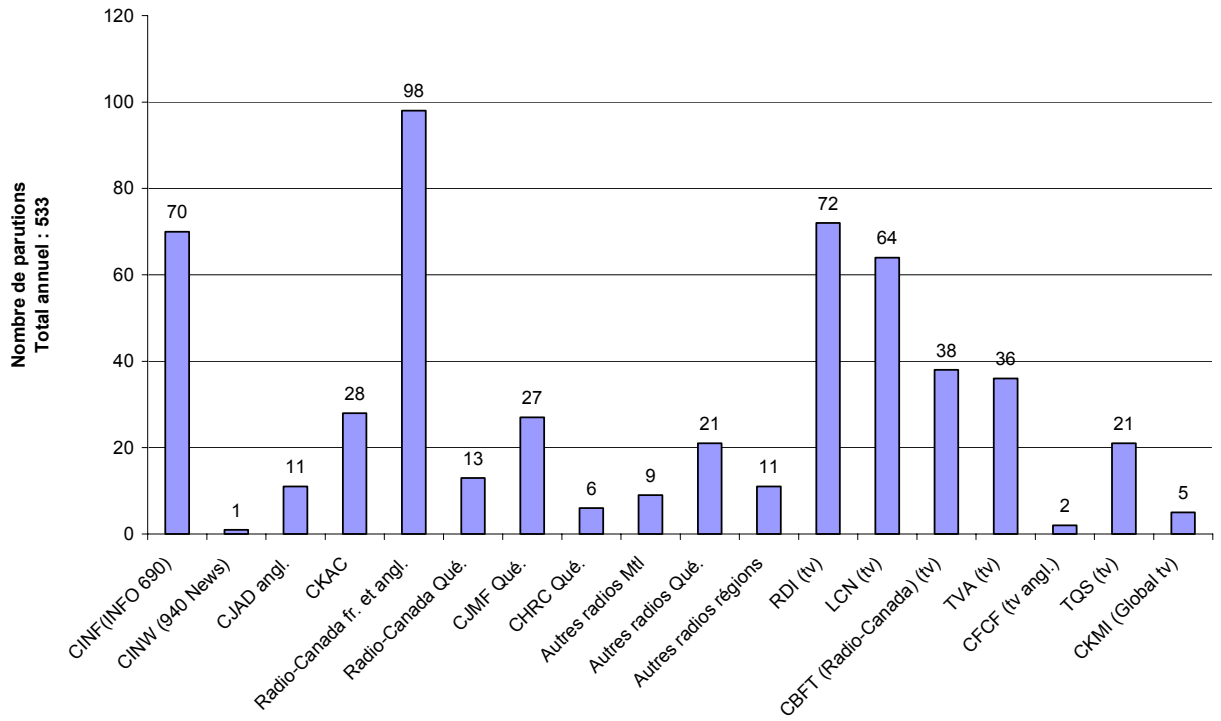
Les dossiers chauds prévisibles en 2004 sont :

- l'allègement fiscal;
- la conciliation travail-famille;
- la compétitivité et l'innovation;
- l'arrivée d'un nouveau gouvernement fédéral et les relations avec les provinces;
- l'équilibre budgétaire et le contrôle des dépenses, tant à Québec qu'à Ottawa.

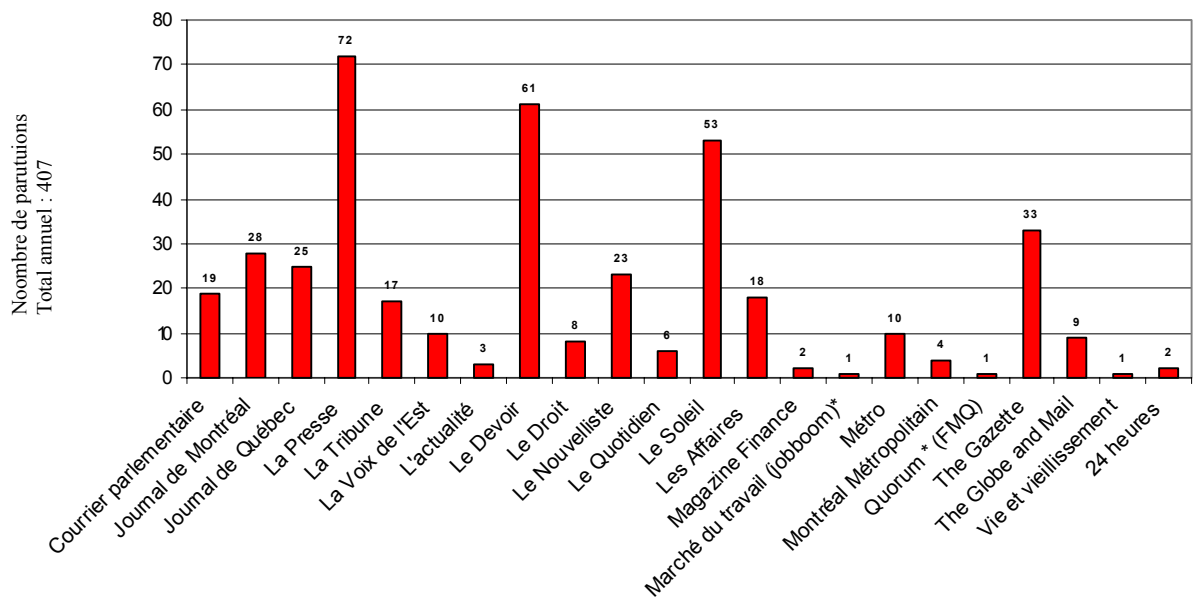
Le CPQ, dans tous ces chantiers, devra poursuivre la défense de son programme d'action.

À l'interne, il faudra trouver le moyen d'accroître les contributions financières principalement en provenance du membership qui contribue insuffisamment. Il s'agit là d'un incontournable à la poursuite d'activités de qualité. Au titre des activités autofinancées, les membres du conseil d'administration et les gouverneurs devront s'impliquer davantage dans la promotion et le soutien de cette source importante de financement. Un comité du conseil d'administration a établi d'ailleurs un plan de match susceptible d'atteindre l'objectif que nous souhaitons.

LE CPQ DANS LA PRESSE ÉLECTRONIQUE
1^{er} mai 2003 au 30 avril 2004



LE CPQ DANS LA PRESSE ÉCRITE
1^{er} mai 2003 au 30 avril 2004



TRENTE-CINQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

LES LAURÉATS 2004

LE PRIX DE CARRIÈRE 2004 DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

A été remis à
M. Bernard Lemaire
Président du conseil d'administration
Cascades inc.
Président du conseil d'administration
Boralex inc.



De gauche à droite : MM. Charles Perrault, Gilles Taillon,
Bernard Lemaire et Guy G. Dufresne

LES PERSONNALITÉS 2004 DU CLUB DES ENTREPRENEURS DU CPQ

Créé en 1986, le Club des entrepreneurs du CPQ reconnaît publiquement, une fois par année, la contribution exceptionnelle de gens d'affaires au développement économique du Québec.

Cette année, deux personnalités ont été mises à l'honneur pour leur carrière marquée au coin de la réussite. Il s'agit de M^{me} Madeleine Paquin, présidente de Logistec Corporation, et de M. Alain Bouchard, président, Alimentation Couche-Tard.



De gauche à droite : MM. Gilles Taillon, Guy G. Dufresne,
M^{me} Madeleine Paquin et M. Jim Hewitt



De gauche à droite : MM. Guy G. Dufresne,
Gilles Taillon, Alain Bouchard et André Y. Fortier

ASSOCIATION DE L'ANNÉE SERVICES AUX MEMBRES



De gauche à droite : MM. Guy G. Dufresne,
Michel Belzil et Gilles Taillon

M. Michel Belzil, président et maire de Barnston-Ouest, au nom de la Fédération québécoise des municipalités du Québec, a reçu le prix de l'association de l'année.

Au cours des dernières années, les municipalités du Québec ont fait face à d'importantes hausses de primes d'assurance de l'ordre de 35 % à 300 %. Devant un marché de l'assurance municipale marqué par une rareté de l'offre, et constatant la complexité grandissante du risque municipal, la Fédération a décidé d'offrir une solution durable à ses membres et à l'ensemble des municipalités.

La Mutuelle des municipalités du Québec, une solution durable et originale à la crise de l'assurance que vivaient les municipalités, répond adéquatement aux besoins exprimés par les membres de la FQM.

FÉLICITATIONS À TOUS!

